



Recours en Notation CAPL N°2 (cadres B) du 13 Septembre 2013.

La CAPL de recours en notation s' est tenue le vendredi 13 septembre 2013 dans les locaux de la DDFIP du Pas de Calais, immeuble Brassart, sous la présidence de Madame AMMIRATI, Administrateur Général des Finances Publiques, Directrice du Pôle pilotage et ressources.
Le quorum étant atteint la commission a débuté ses travaux à 9H15 et s'est terminé vers 12h00.

En préliminaire à la CAP locale, l' élu de la CGT Finances publique a déposé une déclaration liminaire (voir pièce jointe), ainsi que les autres organisations syndicales.

En début de réunion, la Direction a proposé 2 emplois de cadre B sur les sites de BAPAUME et CARVIN, postes comptables en sous effectif, qui seront examinés par la CAPN dans le cadre du mouvement spécifique.

11 dossiers étaient soumis à la commission, 7 en CP, 2 en C1 et 2 en C2.

La réserve constituée par la Direction s'élève à 11 X 1 mois pour la CAP locale.
Aucune revalorisation de deux mois n'était possible, ce que nous regrettons.

Nous avons 2 dossiers à défendre et avons obtenus la totalité de ce que nous avons demandé.

- 6 dossiers ont obtenus satisfaction partielle ou totale .

4 agents ont bénéficié d'un avancement d'un mois et les deux autres ont obtenu une modification de leurs appréciations.

Les organisations syndicales ont voté pour dès lors que l'agent a obtenu satisfaction, contre dans le cas contraire.

L' élu et l'expert de la CAPL N°2
Yannick COCHEZ et René QUIDE